

Gros travaux sur la ligne Le Locle – Morteau – Besançon

Depuis le 5 juillet, Réseau ferré de France (RFF) mène d'importants travaux sur la ligne Le Locle-Col-des-Roches-Morteau-Besançon. Plusieurs chantiers seront ouverts jusqu'au 20 août, ce qui impliquera diverses interruptions du trafic ferroviaire, avec remplacement par autocar.

Ces travaux visent à revitaliser la voie et à assainir divers ouvrages d'art, que ce soit des tunnels ou des viaducs. On sait que cette ligne, que l'on vouait à la fermeture à la fin du XX^{ème} siècle, n'avait pas bénéficié d'un entretien digne de ce nom, si bien que la vitesse commerciale est ridiculement basse entre Morteau et Le Valdahon.

Plusieurs chantiers sont prévus en divers endroits de la ligne.

* Entre Besançon et Le Valdahon, des sections subiront un renouvellement de voie et ballast sur trois kilomètres et demi et seront équipées de 700 mètres de rails de sécurité.

* Entre Le Valdahon et Morteau, voie et ballast seront intégralement renouvelés sur 900 mètres, alors que trois kilomètres de rails seront remplacés.

* Entre Morteau et Le Locle, sur la section supérieure menant à la frontière suisse, on réalisera aussi un renouvellement de voie et de ballast sur 700 mètres.

Les ouvrages d'art ne seront pas oubliés. On a prévu des réfections de voûtes dans les tunnels de Morre, Lachenoy, de l'Essart et de Malpas. La reprise des maçonneries est prévue sur une dizaine d'aqueducs et de murs de Villers-le-Lac et de Longemaison, alors que l'on assainira l'étanchéité du viaduc de Malpas, près de Col-France. En revanche, il n'est pas prévu de profiter de ces travaux pour abaisser le radier des tunnels en vue de l'éventuelle électrification de la ligne entre Le Col-des-Roches et Morteau.

Pour le trafic de substitution par voie routière, on consultera les horaires dans les gares ou sur les sites www.sncf.com ou www.cff.ch

Pont de la Rasse : l'espoir demeure

Le pont de la Rasse sur le Doubs franco-suisse nécessite lui aussi d'une réfection urgente. La campagne de souscription lancée par Fournet-Blancheroche n'a malheureusement réuni qu'une somme dérisoire. Néanmoins la commune reste bien décidée à entreprendre les travaux de rénovation et sécurisation du pont, pour appliquer les directives préfectorales. Il ne lui restera d'autre solution que d'emprunter la somme manquante, afin de pouvoir bénéficier de la subvention de l'Etat valable jusqu'en 2011. Certes, dans un tel cas de figure, la commune risque de se retrouver sous tutelle.

On peut espérer néanmoins que diverses organisations contribuent à combler le déficit, comme la Conférence transjurassienne (CTJ) ou l'Association du Parc régional du Doubs. Car le pont et l'hôtel-restaurant de la Rasse jouent un rôle touristique de premier ordre dans la vallée du Doubs franco-suisse, surtout depuis la désolante fermeture de la Maison-Monsieur par l'Etat de Neuchâtel. C'est pourquoi l'on pourrait espérer que la ville de La Chaux-de-Fonds et le canton de Neuchâtel versent un subside exceptionnel, au titre du développement touristique, car les visiteurs suisses se rendent à nouveau en masse à la Rasse.

B.N.